

A la Salpêtrière, le français n'est plus la langue officielle de notre pays

écrit par Christine Tasin | 17 juillet 2012



Halte-là !

On appréciera les photos ci-dessous prises à la Salpêtrière. Certains, dans cet hôpital, trouvent normal de traduire en arabe, roumain et anglais un certain nombre de renseignements (qui ne sont pas affichés en français) et notamment les modalités de consultation des services.



Or, on rappellera l'article 2 de notre constitution qui impose qu'il n'y ait qu'une seule langue, le français, sur notre territoire.

ARTICLE 2.

La langue de la République est le français.

L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.

L'hymne national est « La Marseillaise ».

La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

C'est au nom de cet article 2 que la ratification de la *Charte européenne des langues minoritaires et régionales* voulue par Jospin (et que Hollande veut nous imposer par le vote du Parlement réuni en Congrès à Versailles) a été refusée par le Conseil constitutionnel.

Qu'à cela ne tienne, malgré la loi, des irresponsables s'obstinent à traduire des modes d'emploi, des noms de magasin et même des règlements intérieurs dans nos services publics, encourageant de cette façon ceux qui arrivent ou vivent sur notre sol et à considérer que tout leur est dû et qu'ils n'ont pas à faire l'effort d'apprendre la langue de ceux qui les accueillent et même les soignent gratuitement s'ils sont des immigrants illégaux... encourageant ainsi l'immigration dans notre pays, légale et illégale.

Des esprits chagrins m'objecteront qu'il faut bien trouver des solutions eu égard au nombre important de malades étrangers qui désorganisent et perturbent, à la recherche de renseignements divers.

Eh bien c'est justement là que le bât blesse.

Est-il normal qu'en période de crise et de vaches maigres quand on demande à tous

les Français de se serrer la ceinture il y ait tant de gens étrangers sur notre territoire que les écriveaux des services publics sont traduits ? Est-il normal que l'on encourage les étrangers à venir se soigner en France ? Que la Salpêtrière soit un hôpital renommé qui attire même à l'étranger, on ne peut que s'en réjouir, à condition que la clientèle étrangère soit minoritaire et que cet hôpital de l'Assistance publique demeure voué à soigner d'abord, en priorité et essentiellement, les Français.

Comme je suis mauvaise langue je me demande même si les traductions en anglais ne sont pas là pour faire dissuasion et cacher le fait que la majorité des malades est d'origine immigrée, parlant arabe...

47-83, boulevard de l'Hôpital 75013 Paris 13ème	
Téléphone :	01 42 16 00 00

Contact

Internet

<http://espacepatient.aphp.fr/votre-ecoute/>

Coordonnées Siège social

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

3, avenue Victoria 75004 Paris

Téléphone : 01 40 27 30 00

Christine Tassin